



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55



DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 15 MARS 2021

A la suite d'une convocation en date du 09 mars 2021, les membres composant le Conseil Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 15 mars 2021 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : 35

Mesdames, Messieurs, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Hubert BOURING, Durkut CAN, Bernard CLAVÉ, Sylvain NEUGEBAUER, Joël NIEDERLAENDER, Roland ROTH, Régis GAY, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Roland GLODEN, Christian CLEMENT, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Emmanuel THIRY, Hubert BUR, Pierre LANG, Simone RAMSAIER, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Philippe SCHUTZ, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, David SUCK, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL, Serge STEBLER.

✓ Absents ayant donné procuration : 7

Messieurs, Guy BORN a donné procuration à Jean MEKETYN, Salvatore COSCARELLA a donné procuration à Antoine FRANKE, Pascal LAUER a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Dominique LIMBACH a donné procuration à Roland ROTH, Marc SENE a donné procuration à Jean-Jacques WURSTEISEN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO.

✓ Excusés : 10

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN, Emmanuel SCHULER, Didier ZIMNY, Jean-Luc LUTZ, André DUPPRE, Bernard PETRY, Ginette MAGRAS, Joël ROMANG.

✓ Absents : 3

Mesdames, Messieurs, Jean-Claude HEHN, Chantal PLATTE, Cyrille FETIQUE,

09. COMMUNICATION

OBJET : GUIDE DU TRI MULTIFLUX 2022

Le Conseil Syndical,

CONSIDERANT que la 1^{ère} édition du Guide du tri multiflux avait été éditée en 2008 lors du lancement de la mise en place du nouveau système de tri et de collecte. Une version actualisée, plus

pratique et plus complète est nécessaire pour améliorer la qualité du tri multflux. Une nouvelle maquette a donc été réalisée sous forme de jeux de cartes type « Incollables » (comprenant 11 cartes). L'avantage de ce format de support est de pouvoir l'actualiser autant que souhaité en remplaçant une carte ou en ajoutant de nouvelles cartes.

EXPOSE que la conception a été mutualisée pour l'ensemble des intercommunalités (avec une première version tri des fibreux en sac orange et une seconde version tri des fibreux en apport volontaire). Le Sydeme a pris en charge financièrement la conception graphique de cette nouvelle édition du guide du tri multflux (hors conception d'une 12^e carte personnalisée pour chaque collectivité) réalisée par une agence de communication et s'élevant à 6 200 € HT en 2019. Des modifications seront apportées en raison de l'évolution des consignes de tri et seront également prises en charge par le Sydeme.

PROPOSE la possibilité d'ajouter une 12^e carte Recto/Verso spécifique propre à chaque collectivité regroupant les informations essentielles telles que les coordonnées, les horaires d'ouverture des déchèteries, etc. Le forfait pour la conception de cette carte s'élèverait à environ 320 € HT par collectivité, montant qui pourrait directement être pris en charge par la collectivité selon si elle souhaite l'ajouter au jeu de cartes ou non.

CONSIDERANT que la conception et l'impression de l'ancienne édition des guides du tri avaient été complètement prises en charge financièrement par le Sydeme. Le Sydeme bénéficiait durant toute cette période d'aides financières importantes du Département de la Moselle, de l'ADEME ainsi que des éco-organismes. Aujourd'hui, pour la réalisation et l'impression de ce guide du tri, le Sydeme ne bénéficie plus que d'aides partielles de certains éco-organismes à la condition que ces filières soient abordées dans le support concerné (calcul de l'aide au prorata de la place dédiée à la filière au sein du support). C'est pourquoi, il est proposé aux intercommunalités de prendre en charge l'impression de ces guides du tri multflux pour les foyers de leur territoire.

CONSIDERANT que suite au passage à l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2022, CITEO prendra en charge 30 % des dépenses réalisées pour la conception et l'impression du guide du tri.

APRES AVOIR Entendu l'exposé de son rapporteur.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

42 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

Décident

- D'acter la prise en charge par les collectivités de la conception d'une fiche spécifique propre à chacune des intercommunalités,
- D'acter la prise en charge par chaque collectivité de l'impression de ces guides du tri selon le nombre de foyers résidant sur son territoire comme l'indique l'estimation de tarifs d'impression (devis novembre 2020) ci-dessous :

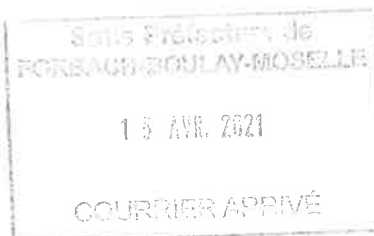
	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	TARIF HT AVEC PELLICULAGE MAT.	TARIF HT AVEC VERNIS ACRYLIQUE
CAFPP	36 363	13 618,08 €	10 619,84 €
CASC	33 027	12 430,88 €	9 707,04 €
CASAS	26 063	11 437,44 €	7 670,88 €
CCAB	11 169	4 982,88 €	3 868,48 €
CCDUF	10 439	4 700,64 €	3 656,80 €
CCFM	15 114	6 072,64 €	4 803,68 €
CCB3F	6 066	2 970,24 €	2 451,68 €
CCHPB	10 505	4 718,56 €	3 679,20 €
CCBP	16 439	7 477,12 €	5 173,28 €
CCW	9 281	4 249,28 €	3 321,92 €
TOTAL	174 466	72 657,76 €	54 952,80 €

Nombre de foyers basés sur le référencement de la Sydem 'base

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 15 mars 2021

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT.
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le... 14 AVR. 2021...
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ... 14 AVR. 2021 ...

